

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 mars 2021 – 20h30

Présents : Sophie PHELIPEAU, Andréa LECARPENTIER, Christopher STONHAM, Christian LE BARON, Isabelle CLAUDE RUSSO, Rachida EL HIJRI, Elodie PASQUET, Mickaël RAULT, Arnaud SAINT JAMES, Nathalie METIVIER, Clément LESAGE, Thomas LE BATARD, Hector CUADRADO.

Absent : aucun

Secrétaire de séance : Michael RAULT

ORDRE DU JOUR

1 - Approbation du compte rendu du 08 février 2021

Sophie PHELIPEAU demande s'il y a des remarques concernant le compte rendu du 08 février 2021. Aucune remarque n'est formulée.

Les conseillers municipaux, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 08 février 2021.

2 - Délibération relative à l'acceptation d'un don fait à la commune

Sophie PHELIPEAU, Maire, informe les membres présents que la société EIRL El Hijri a fait un don à la mairie en offrant un chèque de 315 € sans conditions ni charges.

Madame Rachida El Hijri prend la parole et nous informe vouloir faire des dons à des organismes ou associations grâce à ses honoraires gagnés.

Conformément à l'article L 2242-4 du code général des collectivités territoriales, Madame le maire a accepté ce don à titre conservatoire, dans l'attente de la décision du Conseil Municipal. En effet, l'article L 2242-1 du même code prévoit que le conseil municipal est compétent pour statuer sur les dons et legs faits à la commune.

Madame la maire demande au conseil municipal l'accord pour procéder à l'encaissement de ce don sans conditions ni charge et de l'autoriser ainsi que ses adjoints à signer tout document relatif à ce dossier.

Madame El Hijri sort de la salle pendant que le conseil délibère sur l'acceptation du don.

***Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité,
- d'accepter le don non affecté de 315€ réalisé par l'EIRL Rachida EL HIJRI ;
- Charge Madame le Maire de procéder à l'encaissement de ce don SANS CONDITION NI CHARGE ;
- Autorise Madame le Maire ou ses adjoints à signer tout document relatif à ce dossier.***

3 – Informations et questions diverses

- ✓ Thomas Le Batard informe que les travaux concernant les plantations de la route principale sont terminés.
- ✓ Il informe également qu'au retour de Philippe Jeanne, ils vont procéder aux modifications du parterre se trouvant à l'entrée de la commune, angle de la route départementale 89 et de la route de Maltot.

La modification du parterre va être réalisée pour faciliter les tontes et éviter les arrosages. La commune dépense environ 1 600 € de plantations par an, des plantes persistantes seront plantées dans ce parterre pour diminuer les dépenses. Par la suite, les parterres devant la mairie seront refaits suivant le même principe.

- ✓ Thomas Le Batard informe que l'ampoule du stade est changée par la commune.
- ✓ Pendant la période de neige, des voitures et quads ont circulé sur le terrain de football créant des ornières dans la pelouse. Pour éviter que cela se reproduise, une barrière va être fabriquée à partir d'un ancien but de football en vue d'interdire l'accès au terrain en véhicule, sauf véhicule d'urgence. La barrière sera fermée avec un cadenas.
- ✓ Thomas Le Batard propose également de récupérer le premier vestiaire pour en faire un local, celui-ci étant très peu utilisé.
- ✓ Thomas Le Batard informe également que Philippe Jeanne a beaucoup de tâches à accomplir, et les tontes de pelouses vont arriver. trois CV ont été déposés en mairie, dont celui de Maxime Roussel qui a retenu l'attention. Dans un premier temps, deux CDD de trois mois sont envisagés.
Andréa Lecarpentier informe que l'emploi de CDD est prévu au budget 2021.
- ✓ Concernant le marché de l'AMAP, les véhicules des exposants gênent l'accès aux secours. Des places spécifiques leur sont attribuées tous les jeudis soir.
- ✓ Christopher Stonham cherche une solution avec les agriculteurs de la ferme des Papineaux, concernant l'accès des piétons sur le chemin des Papineaux, le passage étant actuellement trop étroit pour les piétons, parce que coupé par des barrières pour laisser passer les vaches de la ferme aux champs.
- ✓ Sophie Phelipeau informe que les travaux de la rue Louise Houlbey sont terminés.
- ✓ Sophie Phelipeau signale qu'Isabelle Russo est suppléante à la communauté de communes depuis le 25 février 2021, et a intégré les commissions « aménagement du territoire/ droits des sols/ mobilités » et « voiries et liaisons douces (construction et entretien ».
- ✓ Andréa Lecarpentier et Sophie Phelipeau ont rencontré un conseiller de la Caisse d'Epargne pour renégocier le prêt relais de 200 000 €. Il est proposé un recouvrement sur 4 ans, sans frais et sans pénalités.
- ✓ Andréa Lecarpentier propose de réunir la commission des impôts directs pour vérifier les déclarations de travaux (agrandissement, piscine ...)
- ✓ Christopher Stonham informe de la demande de la bibliothèque d'investir dans un « microbib » (logiciel de gestion spécifique) pour un montant de 455 € par an, et pour deux postes.
- ✓ La bibliothèque sollicite également la mise en place de la norme BDP pour mettre en réseau les bibliothèques de la communauté de communes (réseau biblio).
- ✓ Christopher Stonham a échangé avec Agence Pro au sujet de l'installation téléphonique et internet ainsi que sur le montant de l'abonnement. Agence pro propose un abonnement de 115 € avec la fibre, au lieu de 160 € environ, actuellement.
- ✓ Thomas Le Batard demande de se renseigner sur l'acquisition d'un téléphone portable pour le service technique.
- ✓ Concernant le bulletin municipal annuel, celui-ci est en cours d'impression. Il sera disponible dans 8 à 10 jours. Un bulletin bimestriel sera édité pour le mois d'avril.

- ✓ Christopher Stonham va mémoriser tous les bulletins annuels sur le site de la commune. Actuellement seuls sont présents sur le site les bulletins bimestriels et le PLU.
- ✓ Sophie Phelipeau informe que, pour la découverte de nos villages, la commission tourisme de la communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon recherche des bénévoles pour entourer des randonnées, environ 8 kms, en lien avec le Département.

La séance est levée à 22h15